

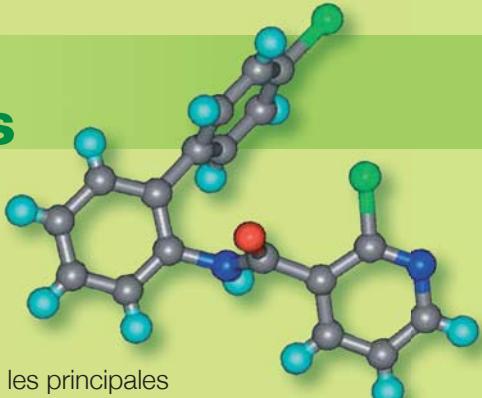
Bell® + Comet®

L'innovation fongicide blés et orges pour un gain net maximisé sur un spectre extra-large

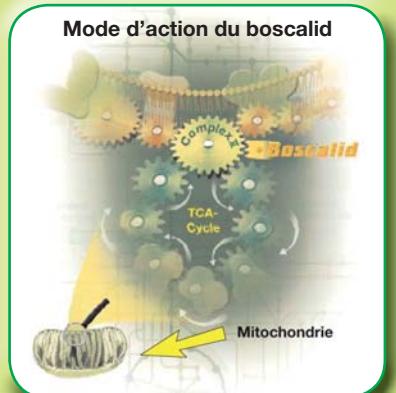
Bell®, le fongicide innovant qui vous apporte vraiment plus

Une nouvelle avancée dans la protection des céréales

Vous qui êtes réceptif à l'innovation, vous saurez reconnaître l'intérêt de la famille chimique des carboxamides, famille du boscalid, car elle vient enrichir la liste des familles capables de lutter efficacement contre les principales maladies des céréales. Cette famille fait partie du groupe des SDHI*.

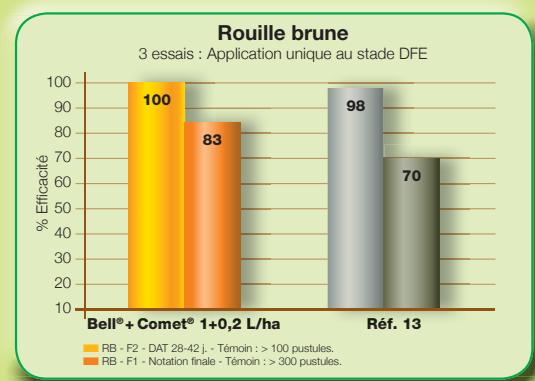
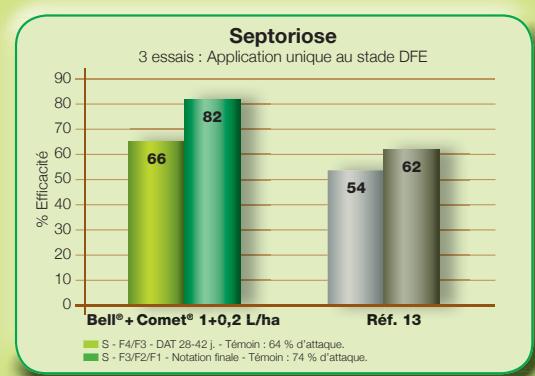
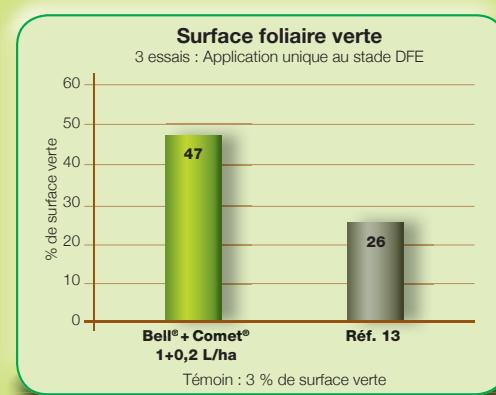


*succinate déshydrogénase inhibiteur



Une longue durée d'action

Grâce à la longue durée d'action que lui apportent boscalid et F500, Bell® + Comet® protège plus longtemps le feuillage contre toutes les maladies, dont la **septoriose** et les **rouilles**. Ainsi, le grain est bien rempli et vous procurera un rendement maximum.

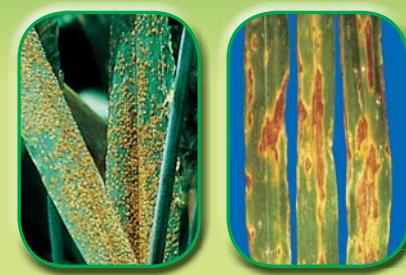


Bell® + Comet®

L'association au spectre extra-large

Avec Bell® + Comet®, plus de performances

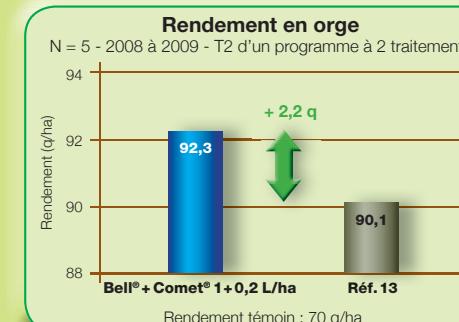
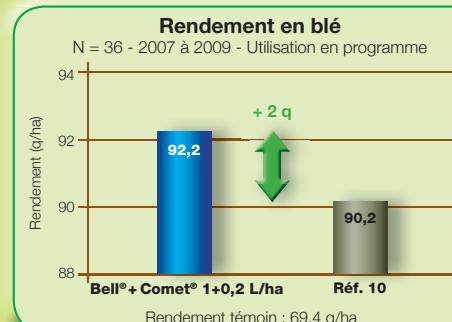
Comet® associé à Bell® apporte en particulier une plus longue durée d'action contre la rouille, une meilleure valorisation de l'azote et au final un bénéfice rendement.



Des feuilles de blés et d'orges bien protégées

Avec Bell® + Comet®, l'innovation associée à la meilleure strobilurine (F500), vous profitez d'une solution complète au spectre extra-large sur blés, orges, triticale, seigle et avoine.

Le rendement maximisé à la clef



Grâce à l'utilisation de Bell® + Comet®, que ce soit en blé ou en orge, votre rendement est maximisé.

Plus de souplesse d'utilisation



Avec son **nouveau délai avant récolte de 35 jours**, l'innovation Bell® est maintenant aussi disponible pour le T2 des orges :

- Des performances rendement maximisées.
- Une meilleure valorisation du boscalid sur l'ensemble du complexe parasitaire.
- Encore plus de souplesse maladies et stades quelle que soit la céréale.

Comment l'utiliser ?

Stades et cultures	<ul style="list-style-type: none">sur blés : - au stade 1-2 nœuds pour protéger les pieds et lutter contre les maladies foliaires précoce, - au stade dernière feuille étalée contre les maladies foliaires des étages supérieurs.sur orges : de la montaison au stade épiaison.sur avoine, seigle et triticale : dès les premiers symptômes, de la montaison à la fin gonflement.
Doses	1 L/ha Bell® + 0,2 L/ha Comet® à 1,2 L/ha de Bell® + 0,24 L/ha selon le programme envisagé.

Carte d'identité Bell®

- Autorisation de vente : n° 2060120.
- Composition : 233 g/L boscalid + 67 g/L époxiconazole.
- Formulation : Suspension concentrée (SC).
- Usages :
 - BLÉS : Septoriose, rouille brune, rouille jaune, piétin-verses.
 - ORGES : Helmintosporiose, rhynchosporiose, rouille naine, oïdium, piétin-verses.
 - AVOINE : Rouille couronnée, oïdium, piétin versa.
 - SEIGLE : Rhynchosporiose, rouille brune.
 - TRITICALE : Septoriose, rouille brune, rouille jaune, oïdium, piétin-verses.
- Dose autorisée : 1,5 L/ha
- Classement :
 - Xn : Nocif.
 - N : Dangereux pour l'environnement.
 - R40 : Effet cancérogène suspecté ; preuves insuffisantes.
 - R41 : Risque de lésions oculaires graves.
 - R62 : Risque possible d'altération de la fertilité.
 - R63 : Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 - R51/53 : Toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
 - Port de gants et de vêtement de protection et d'un appareil de protection oculaire pendant toutes les opérations de traitement.
- Zone non traitée : 5 m (distance par rapport aux points d'eau).
- Délai avant récolte : 35 jours
- Délai de rentrée dans les parcelles : 24 H après traitement
- Nombre maximum d'applications par an : 2.

Carte d'identité Comet®

- Autorisation de vente : n° 2000332.
- Composition : 250 g/L pyraclostrobine.
- Formulation : Concentré émulsionnable (EC).
- Usages :
 - BLÉS : Rouille jaune, rouille brune, fusariose des épis (*M. nivale*).
 - ORGES : Helmintosporiose, rhynchosporiose, rouille naine.
 - AVOINE : Rouille couronnée.
 - SEIGLE : Rhynchosporiose, rouille brune.
 - TRITICALE : Rouille jaune, rouille brune.
- Dose autorisée : 1 L/ha.
- Classement :
 - Xn : Nocif.
 - N : Dangereux pour l'environnement.
 - R20/22 : Nocif par inhalation et par ingestion.
 - R38 : Irritant pour la peau.
 - R65 : Nocif : peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion.
 - R50/53 : Très toxique pour les organismes aquatiques ; peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
- Zone non traitée : 20 m (distance par rapport aux points d'eau).
- Délai avant récolte : 35 jours.
- Délai de rentrée dans les parcelles : 24 H après traitement.
- Nombre maximum d'applications par an : 2 (1 sur helmintosporiose et *Microdochium nivale*).
- S'utilise exclusivement en mélange avec d'autres fongicides dont Bell

Bell® + Comet®[®]



L'innovation
fongicide
blés et orges
pour un gain net
maximisé sur un
spectre extra-large

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION	
	1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
	2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
	3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
	4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
	5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
	6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.
PENDANT L'APPLICATION	
	7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION	
	8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
	9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
	10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des affluents phytosanitaires, BASF Agro recommande Osmofilm®. <small>© Marque déposée Sté PANTEK France</small>

CONTACTS UTILES		
Informations techniques FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 <small>PRET APPEL LOCAL</small> ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'altitude N°Vert 0 800 887 887 <small>APRÈS SOIREE DE PULVÉRISATION</small>
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 <small>PRET APPEL LOCAL</small> ou www.adivalor.fr

www.reperesfongicidescereales.fr

BASF
The Chemical Company

DUFRENECORRIGANSCARLETT 100CEFGES1010R © : Marque déposée BASF. Novembre 2010. Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro (0810023033) qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document. Dangereux. Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. Avant toute utilisation de Bell® + Comet® s'assurer de son adéquation avec la filière de production et avec les recommandations officielles régionales. Sculpture : S. Deronne

BASF Agro S.A.S.

21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY Cedex - Tél. : 04 72 32 45 45

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : RESPECTER LES CONDITIONS D'EMPLOI